

CORONAVIRUS COVID-19**PROTOCOLE SANITAIRE
DU MULTI-ACCUEIL**

La phase 3 de la levée du confinement est conditionnée à la mise en œuvre stricte du protocole sanitaire du Guide Ministériel Covid-19 - Modes d'accueil des jeunes enfants en date du 18 juin 2020. En cas de défaut d'application, le Maire pourra décider la fermeture de la structure.

**RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES**

- L'accueil se fera dans la section de l'enfant de la structure.
- L'enregistrement des horaires sera effectué par la direction.
- L'accueil sera effectué un par un avec risque d'attente (à anticiper pour votre organisation personnelle et professionnelle).
- Port du masque obligatoire.
- Respecter les distanciations sociales (marquage au sol).
- Utiliser la solution hydroalcoolique mise à disposition dans les sections.

**LES MESURES D'HYGIÈNE**

- Chaque jour, votre enfant devra arriver avec une tenue propre (privilégier jogging ou legging).
- Prévoir du doliprane et des vêtements de rechange dans son sac à dos.
- Prévoir un doudou et une tétine marqués au nom de votre enfant qui resteront dans la structure.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, VOUS VOUS ENGAGEZ À :**

- Ne pas mettre votre enfant à la crèche si ce dernier présente un des symptômes évocateurs suivants : fièvre supérieure à 38°, toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs. Si l'un de ces mêmes symptômes apparaît durant la journée, vous serez contacté immédiatement afin de venir le chercher sans délai dans le respect des gestes barrières.
- Ne pas confier votre enfant en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'un des membres de votre famille.
- Informer la Directrice de la structure de tout cas de Covid-19 dans votre foyer.
- Retour dans la structure sur présentation d'une attestation médicale.

#TousSolidaires

Consultez régulièrement le site de la Ville : www.carrieres-sous-poissy.fr

